

2021



FRIBOURG

Tout. Simplement.

Bilan de mi-législature

2026

Impressum

Édition

Ville de Fribourg
Conseil communal
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
CH - 1700 Fribourg
www.ville-fribourg.ch/conseil-communal

Coordination

Ville de Fribourg
Secteur du marketing urbain,
développement durable et projets
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
CH - 1700 Fribourg

Rédaction

Ville de Fribourg
Secteur de la communication
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
CH - 1700 Fribourg

Illustrations et mise en page

Céline Michel
Lava Graphics Sàrl
1618 Châtel-St-Denis
www.lavagraphics.ch

Photographies

© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Impression

Ville de Fribourg
Centrale d'impression
Rue de l'Hôpital 2
CH - 1700 Fribourg

© Ville de Fribourg 2023

Sommaire

Avant-propos	6	Objectif 5 : La Ville de Fribourg favorise la formation et renforce son tissu économique	34
Objectif 1 : La Ville de Fribourg assure un service public de qualité	8	Mesure 5.1 Renforcer les contacts avec l'économie locale, par exemple via la mise en place d'un guichet unique	
Mesure 1.1 Développer les outils de participation pour la population		Mesure 5.2 Élaborer une stratégie de politique foncière économique et assurer sa mise en œuvre	
Mesure 1.2 Renforcer les prestations aux guichets (physique et virtuel)		Mesure 5.3 Définir une politique de l'enfance et de la jeunesse	
Mesure 1.3 Partager la culture du développement durable au sein de l'Administration communale		Mesure 5.4 Mettre à disposition des structures d'accueil attractives	
Mesure 1.4 Utiliser les ressources à disposition de manière efficace et efficiente		Mesure 5.5 Renforcer les partenariats avec l'Université et les hautes écoles	
Objectif 2 : La Ville de Fribourg favorise l'intégration en tenant compte de la diversité	16	Objectif 6 : La Ville de Fribourg se profile et rayonne	38
Mesure 2.1 Renforcer l'action sociale dans un esprit de transversalité		Mesure 6.1 Définir une stratégie de marketing urbain et assurer sa mise en œuvre	
Mesure 2.2 Développer une politique des quartiers		Mesure 6.2 Renforcer ses collaborations et partenariats dans les domaines de la formation, de la culture, du sport et du tourisme, notamment en offrant un soutien structuré aux organisateurs-rices de manifestations	
Mesure 2.3 Accroître le contact avec les partenaires de terrain		Mesure 6.3 Développer la place de l'art dans l'espace public	
Mesure 2.4 Vivre le bilinguisme et s'ouvrir au plurilinguisme		Mesure 6.4 Permettre l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux talents	
Mesure 2.5 Promouvoir l'utilisation d'un langage simple et incluant tout le monde		Et encore...	43
Objectif 3 : La Ville de Fribourg devient exemplaire en matière environnementale et énergétique	22		
Mesure 3.1 Établir un plan climat			
Mesure 3.2 Valoriser le potentiel énergétique communal			
Mesure 3.3 Mettre en œuvre le programme Nature et paysage			
Mesure 3.4 Proposer une alimentation saine et écologique aux élèves			
Mesure 3.5 Mettre en œuvre la stratégie d'amélioration de l'éclairage du domaine public			
Mesure 3.6 Améliorer la gestion et la valorisation des déchets			
Objectif 4 : La Ville de Fribourg poursuit un développement urbain harmonieux	28		
Mesure 4.1 Réaliser les projets phares : quartier du Bourg, place de la Gare, piscine couverte, revitalisation de la Sarine			
Mesure 4.2 Achever la révision du plan d'aménagement local			
Mesure 4.3 Élaborer une stratégie de politique du logement et assurer sa mise en œuvre			
Mesure 4.4 Développer le réseau cyclable et les espaces piétonniers			
Mesure 4.5 Mettre en œuvre le plan de limitation de la vitesse à 30 km/h			

Pictogrammes



Étude



Amélioration



Création



Début de projet



Mise en œuvre



Projet terminé



Augmentation



Barre d'état d'avancement

Avant-propos

Se prêter à l'exercice du bilan de mi-législature est bénéfique : il permet – oblige, même – de marquer un temps d'arrêt pour évaluer le chemin parcouru, tout en jetant un œil au sommet qui se dessine à l'horizon. Deux ans et demi se sont écoulés depuis la diffusion du programme de législature 2021-2026. Nombre de projets alors prévus sont désormais lancés, quand ils ne sont pas à bout touchant ou déjà couronnés de succès, le tout avec une volonté marquée d'intégration systématique des principes du développement durable au fonctionnement de l'Administration communale.

Ce bilan intermédiaire vous présente les actions concrètes menées par la Ville, bien souvent en partenariat avec les autres acteurs·rices locaux·les. Car c'est ensemble que l'on parvient, toujours davantage, à faire de Fribourg un lieu attractif et à la qualité de vie élevée, comme nous le souhaitons dans le programme de législature. En plus des mesures présentées ici, il faut compter avec les tâches ordinaires des services communaux, notamment des services transversaux, qui sont, elles, énoncées dans le rapport annuel de gestion.

Service public, intégration et diversité, environnement et énergie, développement urbain, formation et économie,

rayonnement : ces six objectifs sont repris et détaillés dans les pages qui suivent. Chaque mesure a été analysée afin d'en résumer la situation. Vous apprendrez par exemple que la transition écologique passe par la participation citoyenne et que plusieurs prestations administratives peuvent désormais s'effectuer en ligne. Ou que la Ville s'est dotée d'une charte de durabilité, qui implique une adaptation de ses processus ; que Fribourg continue à soigner le bilinguisme et prône l'utilisation d'un langage compréhensible par toutes et tous.

D'autres exemples ? Fribourg dispose maintenant d'une stratégie lumière, alors qu'un plan climat est en cours d'élaboration, que les plans directeurs des sports et des infrastructures scolaires sont à disposition, tout comme les stratégies pour les seniors et pour l'enfance et la jeunesse. En parallèle, la culture ne cesse d'expérimenter et les grands chantiers ont été lancés (requalification du Bourg) ou mis à l'enquête (secteur de la gare).

Ce bilan intermédiaire est riche d'enseignements qui nous permettront de poursuivre avec la même énergie. Rendez-vous en 2026 pour le bilan final de cette législature.

Le Conseil communal



Composition du Conseil communal au 15 juillet 2023

(Andrea Burgener Woeffray, directrice de l'Édilité, a quitté le Conseil communal le 14 juillet 2023) :

Mirjam Ballmer

Thierry Steiert

Syndic

Elias Moussa

Laurent Dietrich

Vice-syndic



Pierre-Olivier Nobs



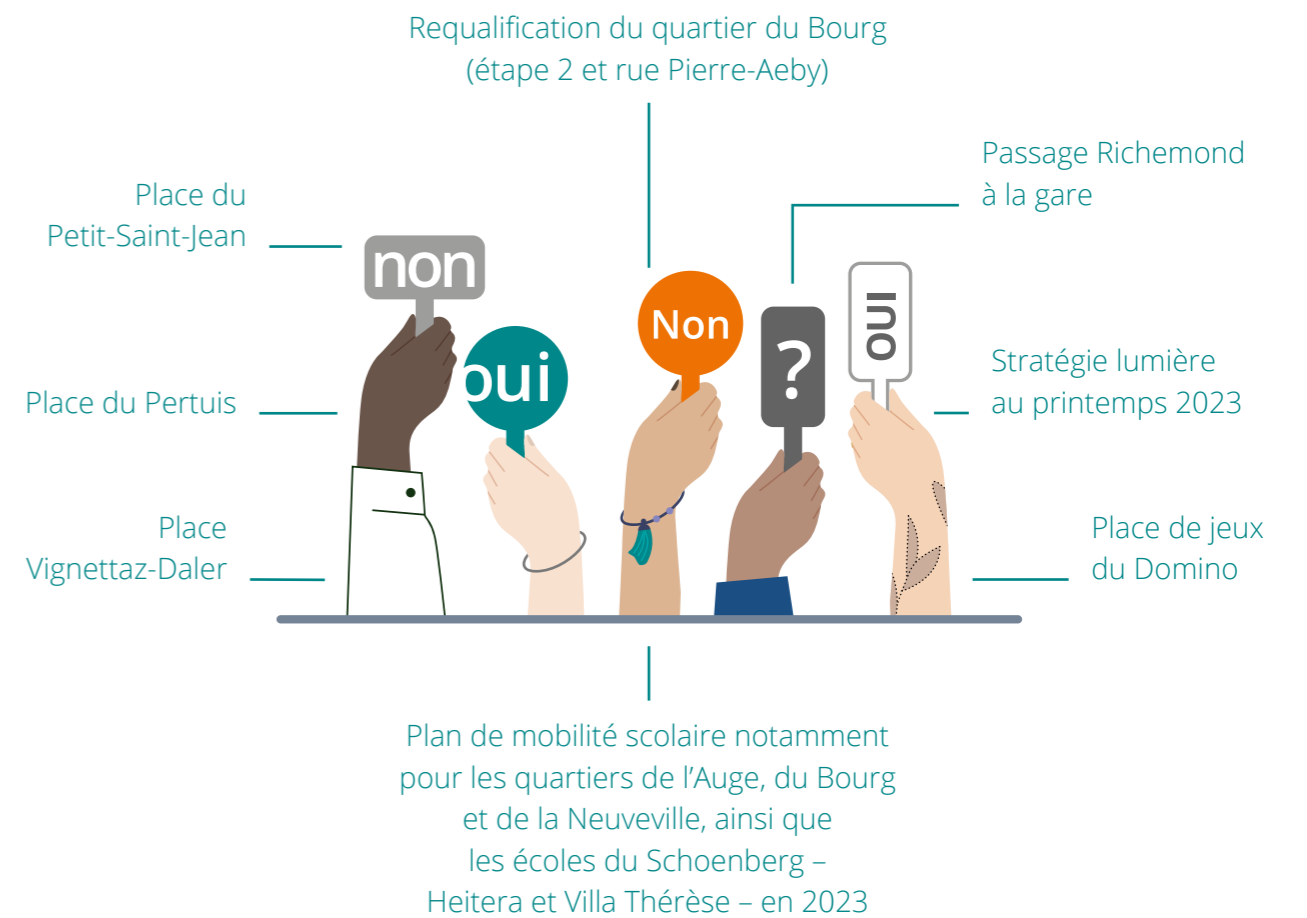
1

La Ville de Fribourg assure un service public de qualité

Mesure 1.1 : développer les outils de participation pour la population

La Ville de Fribourg a pour volonté d'intégrer de plus en plus la population dans ses décisions. Volonté qui s'illustre par les exemples suivants :

Diverses sollicitations de la population à participer à l'élaboration de projets



Société d'investissement en faveur des projets de transition énergétique avec plateforme de financement participatif

Avec le lancement de la société Particip, la Ville offre à la population la possibilité de prendre part de manière concrète à la transition énergétique. Tout un chacun pourra en effet investir selon ses moyens dans des projets visant à produire de l'énergie verte, notamment via la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics. Après un important travail de mise en place, le règlement de la société anonyme en mains de la Ville a été approuvé par le Conseil général en février 2023, avant de recevoir le feu vert du Canton dans la foulée. La première levée de fonds participative aura lieu fin 2023.



Autres projets :

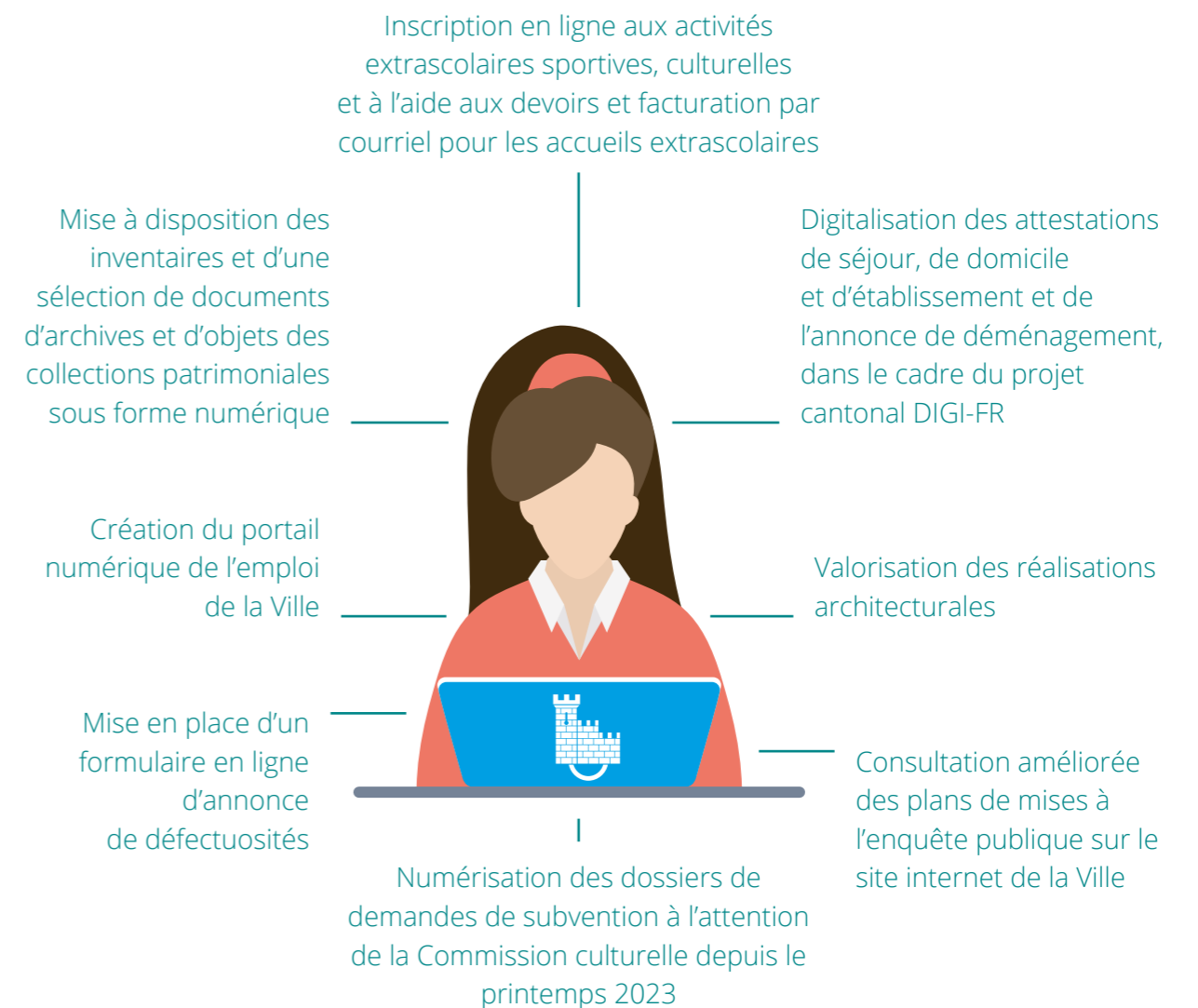
- Création du Labo urbain, un outil de dialogue et de participation au service tant de l'Administration que de la population, basé à L'Atelier, anciennement musée Gutenberg ;
- Proposition par MEMO de plusieurs actions de participation : mur des petites annonces, tableau blanc à l'entrée, grainothèque, atelier pour les classes sur le thème du vote, rédaction de la stratégie 2030 ;
- Évaluation du projet de Conseil informel des jeunes, projet pilote ayant émané de « Paysage éducatif » en 2021, avec l'objectif de créer un Conseil des jeunes formel.

Mesure 1.2 : renforcer les prestations aux guichets (physique et virtuel)

La Ville de Fribourg entend proposer des services pertinents et efficaces à sa population. Pour ce faire, elle améliore constamment ses prestations.



Développement de prestations en ligne





Développement de prestations aux guichets physiques

- Ouverture de MEMO 6 jours sur 7, installation de la boîte de retour extérieure et de bornes RFID pour libérer du temps en conseil et renforcer l'accompagnement des usagers·ères ;
- Possibilité de paiement aux guichets par carte bancaire, Twint ou carte prépayée (*cashless*) pour diverses prestations communales (parkings, amendes, cartes journalières pour entreprises, repas des élèves, etc.).

Mesure 1.3 : partager la culture du développement durable au sein de l'Administration communale

Le Conseil communal a placé son programme de législature sous le signe du développement durable. Afin d'être exemplaire et de mettre en avant

cette thématique, l'Administration communale et ses collaborateurs·rices doivent pouvoir s'en inspirer dans leurs actions concrètes.

Implémentation de la durabilité au sein de l'Administration



Mise en place de directives de développement durable pour les constructions et les rénovations du patrimoine immobilier de la Ville, par exemple pour le bâtiment B de l'école de la Vignettaz (certification SNBS)

Introduction d'une Charte de durabilité de la Ville en septembre 2022

Sensibilisation du nouveau personnel à la durabilité lors des séances d'information



Mesure 1.4 : utiliser les ressources à disposition de manière efficace et efficiente

Soucieuse de la durabilité, la Ville de Fribourg considère ses ressources au sens large. Elles peuvent être humaines, financières, environnementales ou encore temporelles et spatiales. L'accent est mis ici sur l'optimisation de leur utilisation (efficacité) et également de leur rendement (efficience).



Favoriser les matériaux durables et le réemploi des matériaux

Dans ses chantiers, la Ville utilise un maximum de matériaux de construction durables (par exemple, le bois de la Ville et de la Bourgeoisie de Fribourg pour le bâtiment Batpol) et revalorise l'existant en le réutilisant, parfois en le stockant pour un usage ultérieur (pierres de tuf du café des Arcades, pavés de la rue Pierre-Aeby et du quartier du Bourg en général, redynamisation du kiosque de la Vignettaz, fenêtres réutilisées, mobilier récupéré pour MEMO et don des anciens meubles, etc.). De plus, elle a recours autant que possible à des fournisseurs-ses locaux-les.

Autres projets :

- Analyse avec l'outil SwissTool des processus de nettoyage et d'élimination des déchets selon leur quantité et méthodologie de travail, ainsi que du déneigement ;
- Optimisation des processus internes : mise en œuvre de la gestion électronique des dossiers (GED) au sein de l'Administration communale, engagement d'un auditeur pour le Contrôle des finances interne (CFI) et réalisation du programme d'audit pour la législature en cours, complétion des conventions avec les acteurs-rices subventionnés-es en précisant le champ d'intervention du CFI et/ou du service octroyant la subvention, suivi et optimisation de l'occupation et de l'utilisation des locaux administratifs par un coordinateur immobilier, centralisation de la gestion de l'ensemble du parc de véhicules de la Ville.





2

La Ville de Fribourg favorise l'intégration en tenant compte de la diversité

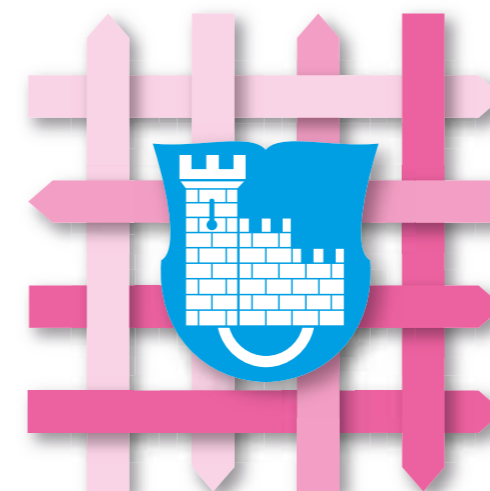
Mesure 2.1 : renforcer l'action sociale dans un esprit de transversalité

Développement de la transversalité au sein de l'Administration



Afin de renforcer les synergies entre le Service des écoles et le Secteur de la cohésion sociale, l'organisation a été revue en début de législature avec la création d'un nouveau Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale. Ce transfert a également permis un rapprochement de la cohésion sociale et de l'aide sociale

sous une même direction. En outre, plusieurs organes de gouvernance transversaux ont été mis sur pied durant la conception de la stratégie enfance et jeunesse de la Ville depuis 2022. Un appel à projet mêlant culture, sport et cohésion sociale a notamment vu le jour dans le cadre de « Ville plurielle ».



Autres projets :

- Programmes d'occupation : mobilisation de personnes réfugiées sur une base volontaire pour des tâches d'intérêt public à la Voirie et sur le chantier écologique de la Fondation St-Louis ;
- Nouvelles prestations sociales accessibles à la population (mesures d'insertion sociale pour les jeunes adultes, plan canicule pour les seniors, agence AVS).

Mesure 2.2 : développer une politique des quartiers

Une séance stratégique du Conseil communal a été consacrée au thème de la politique des quartiers.



Il a été décidé de s'adjoindre les services d'un bureau de conseil, avec pour but une élaboration de cette politique dans un horizon de deux ans.

Des réflexions participatives sur la vision et les objectifs sont prévues pour 2024. La Ville en a informé les associations de quartiers.

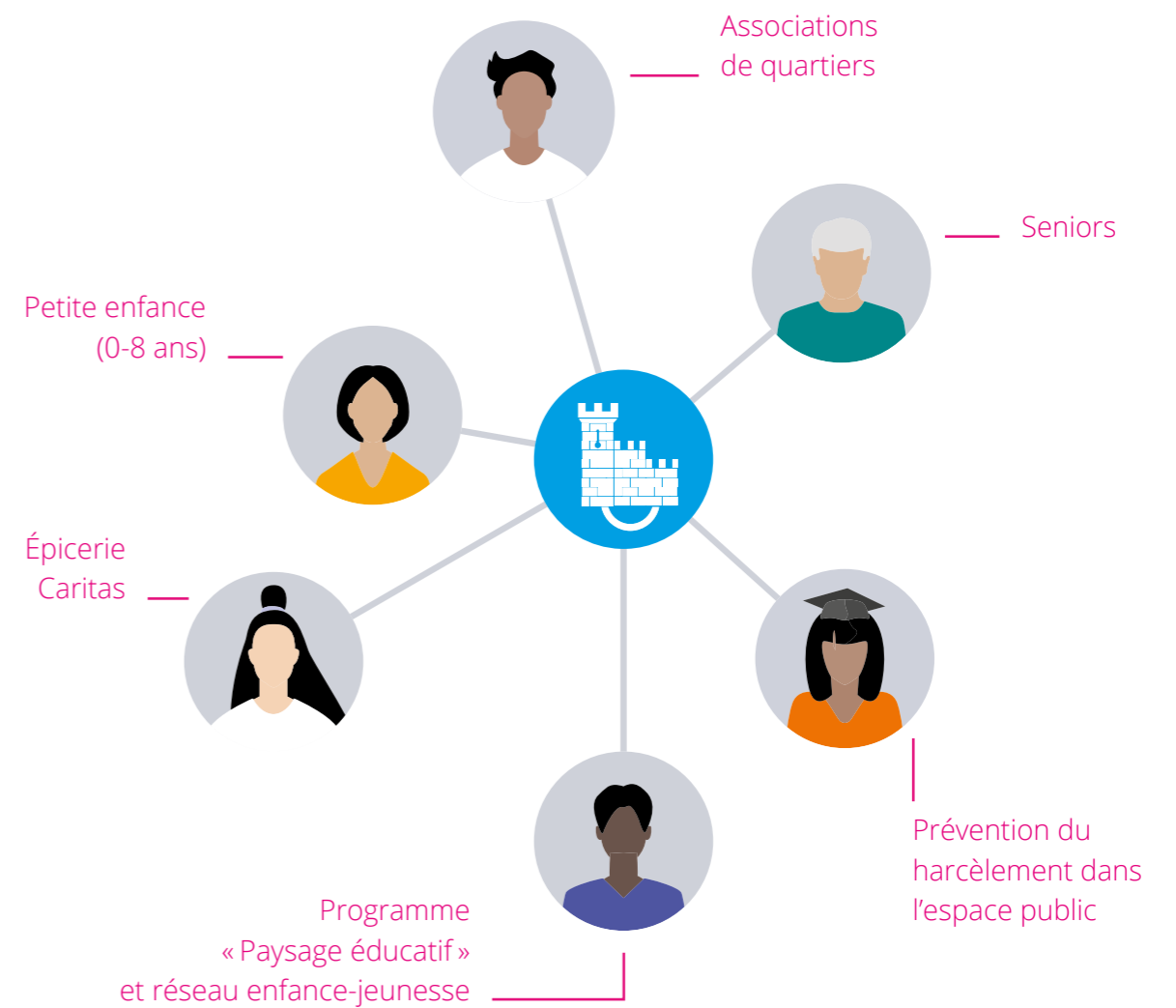


Mesure 2.3 : accroître le contact avec les partenaires de terrain

Augmentation des contacts avec le réseau de partenaires



Les réseaux des domaines suivants sont particulièrement concernés :



Mesure 2.4 : vivre le bilinguisme et s'ouvrir au plurilinguisme

MEMO, institution culturelle bilingue et plurilingue



Née de la fusion de la Bibliothèque de la Ville, de la Deutsche Bibliothek et de la Ludothèque, l'institution MEMO n'a eu de cesse de développer son offre, au niveau linguistique notamment :

mélange des collections francophones et germanophones, ajout d'une collection multilingue en partenariat avec LivrÉchange, animations bilingues et multilingues, etc.



Autres projets :

- Création d'une Commission du bilinguisme et augmentation de la subvention allouée pour divers projets en lien avec le bilinguisme ;
- Subventionnement du bilinguisme scolaire, avec échanges entre classes ;
- Renforcement de l'Administration communale dans le domaine du bilinguisme : la quasi-totalité des communications et documents officiels sont désormais traduits, hormis quelques anciens règlements et les messages au Conseil général, qui comprennent toutefois un résumé en allemand ;
- Demande à la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) de créer un établissement bilingue.

Mesure 2.5 : promouvoir l'utilisation d'un langage simple et incluant tout le monde

L'Administration s'engage

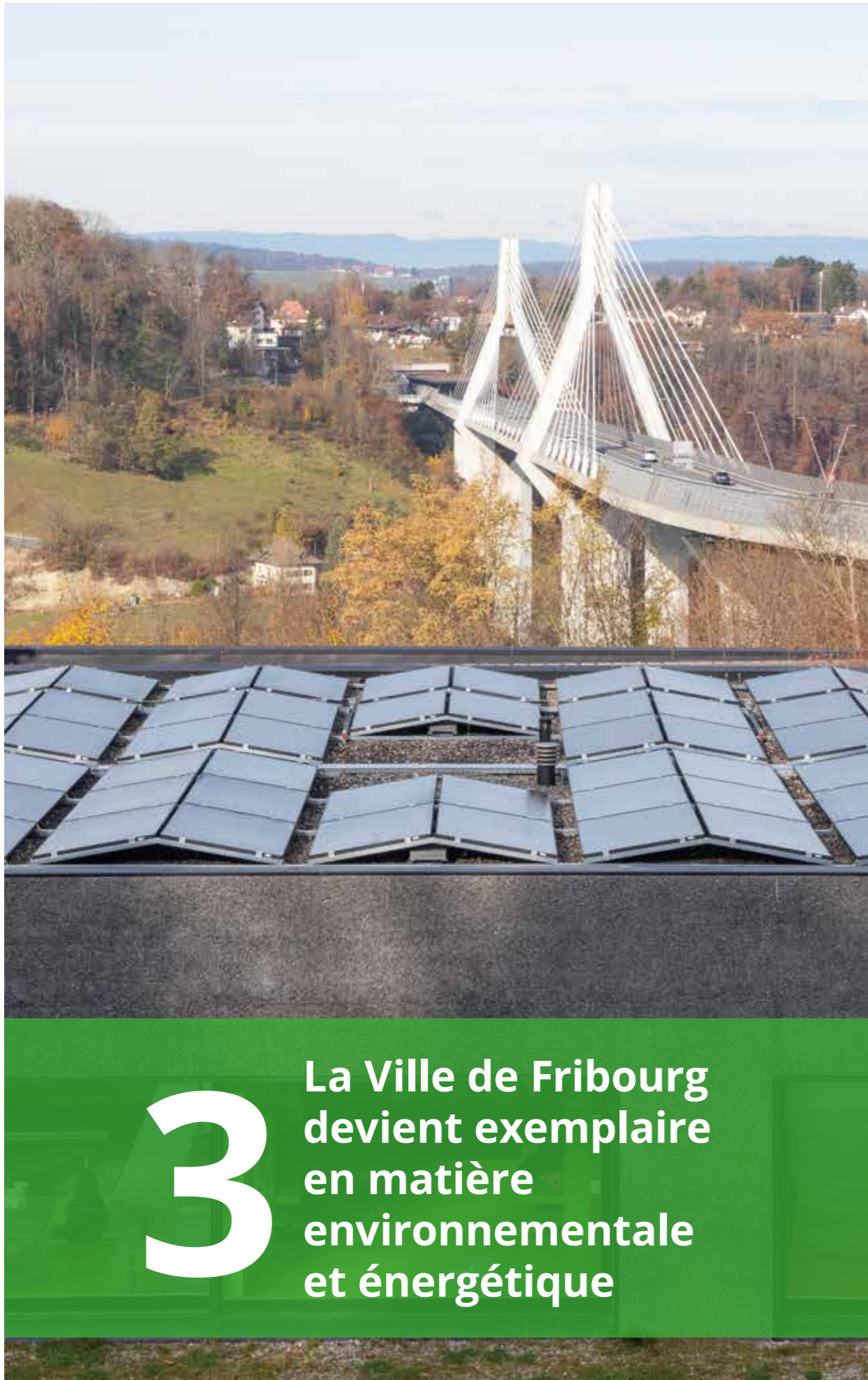
L'Administration communale fait des efforts dans le domaine de l'inclusion en ayant de plus en plus fréquemment recours à des termes inclusifs, simples et compréhensibles par le plus grand nombre, comme le prévoient d'ailleurs les instructions de communication internes.

Des collaboratrices et collaborateurs ont été ou vont être formés-es au langage facile à lire et à comprendre (FALC), ce qui permettra d'adapter et de simplifier les documents officiels en fonction du public cible.



Les pages les plus consultées du site internet de la Ville (Voirie, Contrôle des habitants, MEMO, etc.) ont ainsi déjà été traduites, avec l'aide de Pro Infirmis.

Les séances d'information de l'aide sociale ont aussi été totalement revues de manière à permettre une interaction entre les bénéficiaires et les conseillers-ères.



3

La Ville de Fribourg devient exemplaire en matière environnementale et énergétique

Mesure 3.1 : établir un plan climat

Les premiers travaux pour l'établissement d'un plan climat ont démarré en 2022, notamment avec l'engagement d'un spécialiste. L'organisation – en coordination avec le Développement durable – est désormais en place et fonctionnelle et la méthodologie, validée. La phase opérationnelle en cours, qui comprend notamment des

ateliers internes à l'Administration, devrait se terminer à la fin 2024.

La stratégie en elle-même est en phase de création.



Mesure 3.2 : valoriser le potentiel énergétique communal

Assainissement des bâtiments – Stratus



La Ville a analysé l'ensemble de son parc immobilier, l'a évalué en termes énergétiques et établi un calendrier d'assainissement de ses bâtiments.

Le plan financier pour sa réalisation a été accepté. En parallèle, de grandes surfaces sur les toits des immeubles communaux ont été ou vont être couvertes de panneaux solaires pour assurer leur propre consommation électrique.

Autres projets :

- Mise en œuvre de la stratégie énergétique communale avec, dans la foulée de la labellisation « Cité de l'énergie gold » en 2021, la poursuite de la pose de toitures solaires ; en 2023, des panneaux ont été installés sur le Cycle d'orientation de langue allemande (DOSF) par la coopérative OptimaSolar et sur le parking St-Léonard, alors qu'un troisième emplacement prévu reste à définir ; en outre, les bâtiments communaux ont été raccordés au réseau de chauffage à distance ;
- Projet pilote en 2020, le programme de subventions énergétiques a passé la vitesse supérieure durant cette première moitié de législature avec une offre renforcée et étoffée : subvention pour l'achat de composts, désinvestissement des énergies fossiles, achat de vélos électriques, conseil en rénovation énergétique, conseil solaire, installations solaires photovoltaïques, mesures transitoires vers le chauffage à distance et optimisation des systèmes de chauffe.

Mesure 3.3 : mettre en œuvre le programme Nature et paysage



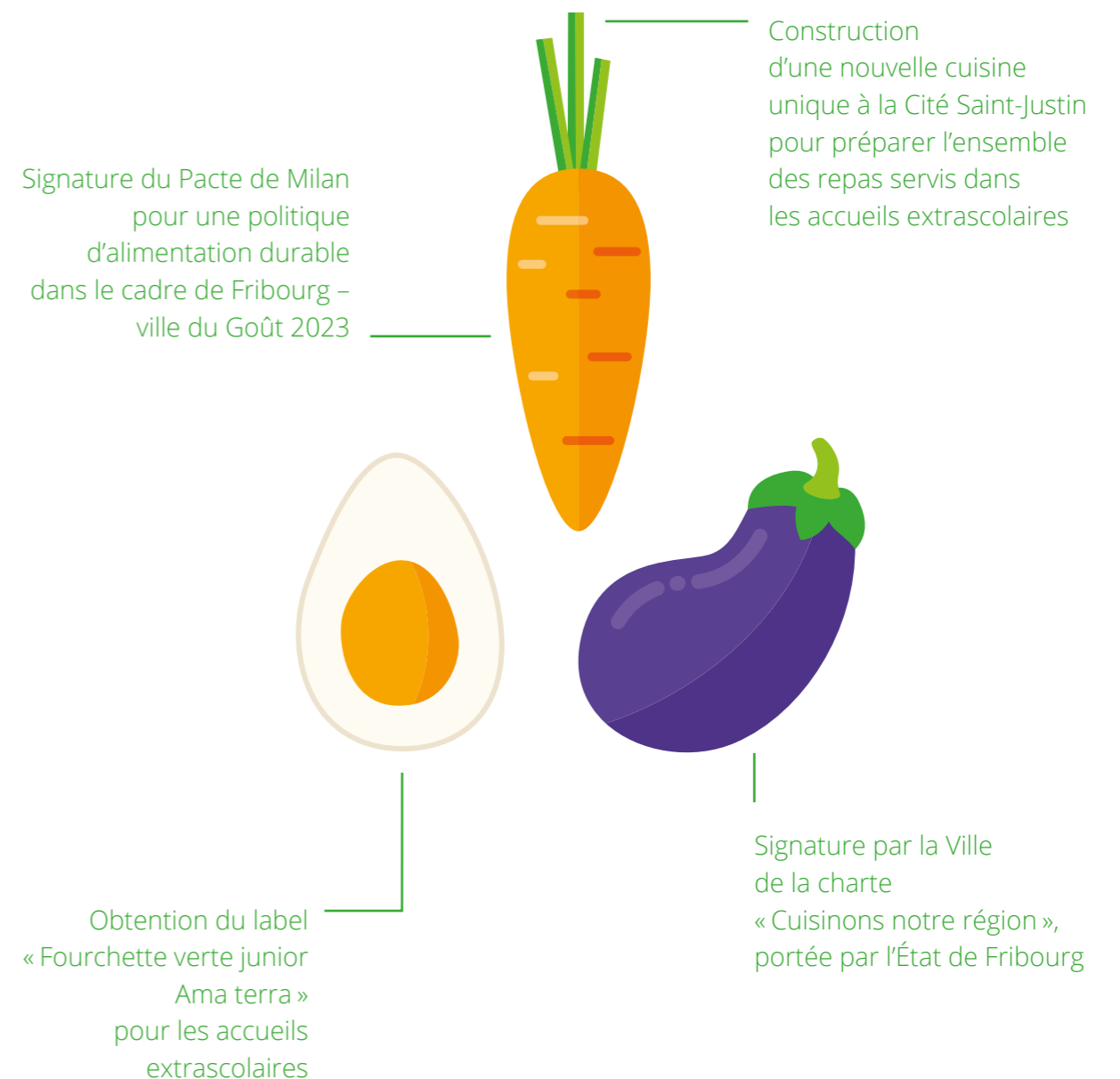
Avec la validation des objectifs globaux et de ses mesures, le vaste programme Nature et paysage peut désormais être mis en œuvre selon la stratégie existante du plan d'aménagement local (PAL).

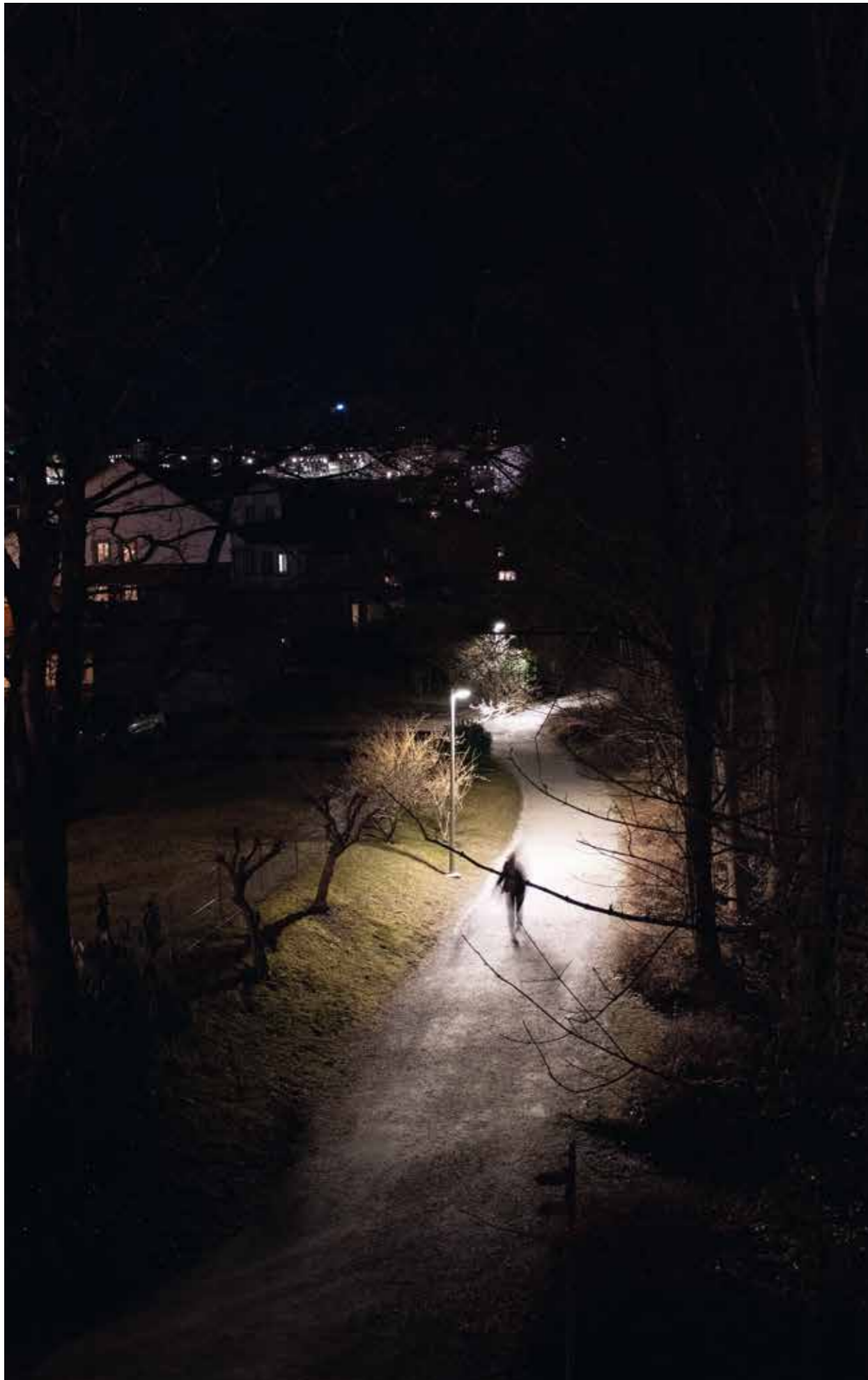
Au menu : plan de végétalisation (notamment des places de jeux), cours verts, toitures végétalisées (au total jusqu'ici : 18 toits, pour une surface de 8'900 m²), agriculture urbaine, diagnostic canopée, essences d'arbres adaptées au changement climatique, analyse des surfaces perméables.

Mesure 3.4 : proposer une alimentation saine et écologique aux élèves



ARRIVÉE





Mesure 3.5 : mettre en œuvre la stratégie d'amélioration de l'éclairage du domaine public



Stratégie lumière

La stratégie lumière a été finalisée en 2022. La Ville a mené des tests relatifs aux diverses techniques et politiques d'éclairage préconisées, selon les lieux, avec un appel aux riverains-nes à expérimenter les installations et exprimer leur avis. La mise en œuvre de la stratégie lumière a été partiellement accélérée, là où cela était

possible (extinction de lampadaires, par exemple) en raison de la crise énergétique faisant suite au début de la guerre en Ukraine. Le Conseil communal a validé la stratégie lumière en 2023. En parallèle, un travail d'uniformisation et d'optimisation des luminaires en ville est en cours.

Mesure 3.6 : améliorer la gestion et la valorisation des déchets



Afin d'améliorer la gestion des déchets et leur valorisation, la Ville est en train de revoir le règlement concerné, avec une entrée en vigueur envisagée pour 2026. Simultanément, des améliorations sont d'ores et déjà apportées aux processus : mise en place de poubelles de tri supplémentaires dans les zones piétonnes, installation de containers pour capsules de café aux points de collecte, centralisation de points de ramassage spécifiques comme dans la zone piétonne du centre-ville, réduction des nuisances dues aux camions

de ramassage grâce à l'acquisition d'un camion électrique, optimisation des trajets de camions grâce aux calculs des taux de remplissage des bennes aux points de collecte, installation en cours de nouvelles poubelles de tri dans les bâtiments communaux et les écoles, soutien au compost de Pré-Fleuri pour la valorisation des déchets verts, etc. Du côté des cuisines scolaires, les processus ont été optimisés pour éviter le gaspillage alimentaire et des campagnes de sensibilisation, menées.



4

La Ville de Fribourg poursuit un développement urbain harmonieux

Mesure 4.1 : réaliser les projets phares (quartier du Bourg, place de la Gare, piscine couverte, revitalisation de la Sarine)

Requalification du quartier du Bourg

Chantier de la décennie, la requalification du quartier historique du Bourg a démarré en automne 2022. L'étape 1, qui concerne les abords de la cathédrale et l'escalier du pont de Zaehringen, va s'achever fin 2024. La pose des pavés en est l'élément le plus visible. Le tablier du pont de Zaehringen est, lui, en phase d'étude de projet, de même que l'étape 2. Pour cette dernière, quatre ateliers participatifs ouverts à toutes et tous ont été organisés en automne 2022, au printemps et en été 2023. De plus, la requalification de la rue Pierre-Aeby, à la base intégrée à l'étape 3, est d'ores et déjà bien avancée et devrait s'achever au plus tard début 2024.



Autres projets :

- Revitalisation de la Sarine : l'étude de projet sera terminée courant 2024 et sera suivie d'une analyse et d'une mise à l'enquête selon un calendrier à définir ;
- Construction d'une piscine couverte de 50 mètres (H2lÉO) : les études préliminaires courent jusqu'en 2024.

Requalification de la place de la Gare



Autre grand projet de la Ville, la requalification de la place de la Gare est sur de bons rails. Le périmètre 1 (parvis et avenue de la Gare) a été mis à l'enquête au printemps 2022 et les oppositions sont en passe d'être toutes traitées. Le périmètre 2 (axe avenue de Tivoli – rue Pierre-Kaelin, place Jean-Tinguely, esplanades de l'Ancienne-Gare et de la Poste) est en phase d'étude de projet.

En outre, le réaménagement de l'interface Richemond, qui permettra un accès direct à la gare depuis l'avenue Beauregard, a démarré au printemps 2023 et s'achèvera fin 2024. Autre requalification en lien avec le projet Gare : celle de la place du Perthus, en tant que mesure d'accompagnement ; les travaux vont commencer fin 2023, avec une inauguration de la nouvelle place agendée à 2024.

Richemond :



Mesure 4.2 : achever la révision du plan d'aménagement local (PAL)

La quatrième mise à l'enquête du PAL au printemps-été 2022 a suscité 85 oppositions. Terminées en janvier 2023, les séances de conciliation ont permis d'apporter des adaptations et de mettre à l'enquête une cinquième version au printemps 2023.

Les décisions quant aux oppositions résiduelles seront transmises au moment de l'adoption du PAL par le Conseil communal, début 2024.

Le dossier sera par la suite soumis au Canton pour examen final, une approbation étant attendue pour 2027 ou 2028.



Mesure 4.3 : élaborer une stratégie de politique du logement et assurer sa mise en œuvre



La vision de la politique du logement de la Ville a été approuvée par le Conseil communal en été 2023. Les objectifs, à définir, permettront d'établir la politique du logement de la Ville de Fribourg.

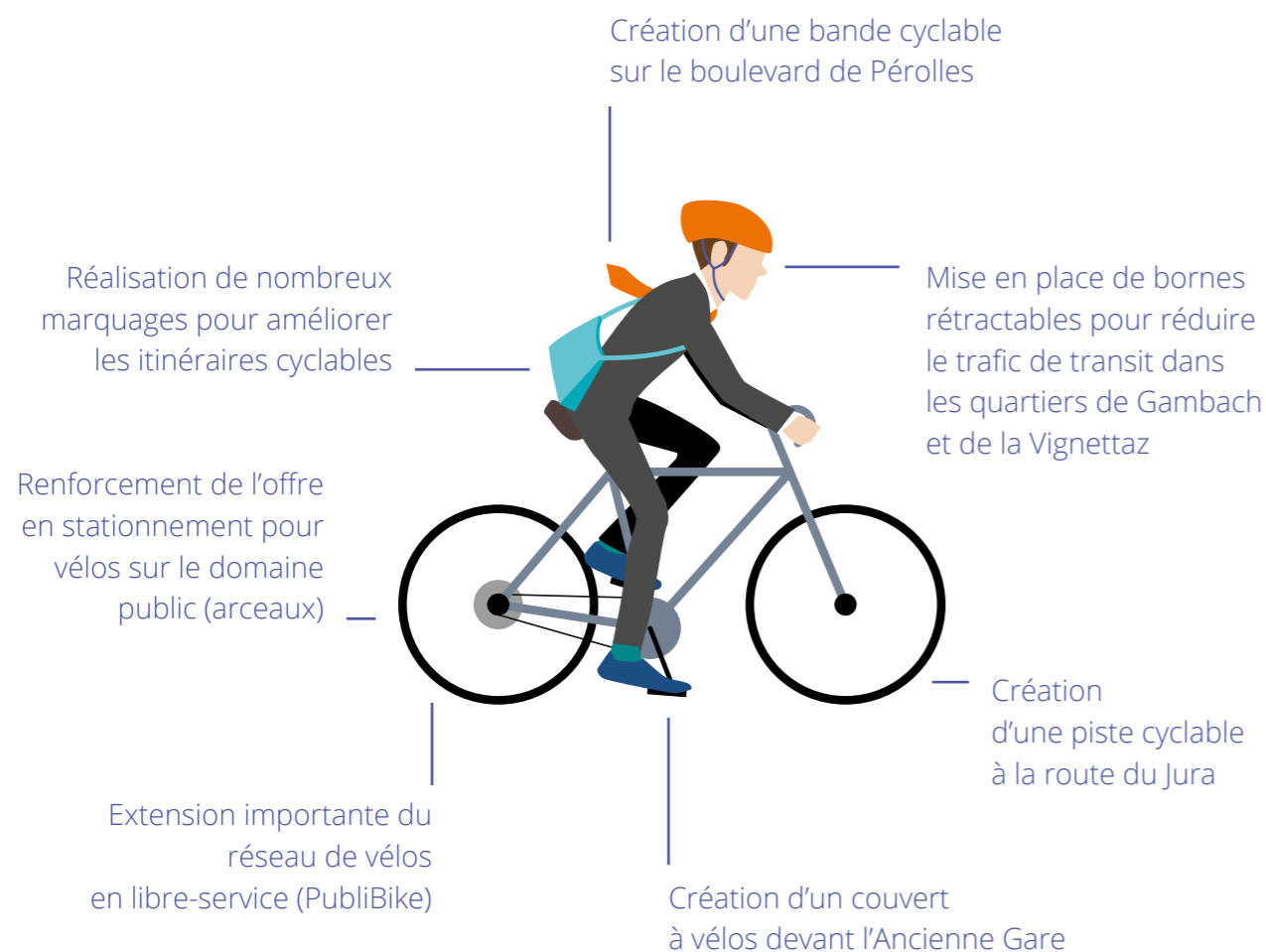


Mesure 4.4 : développer le réseau cyclable et les espaces piétonniers

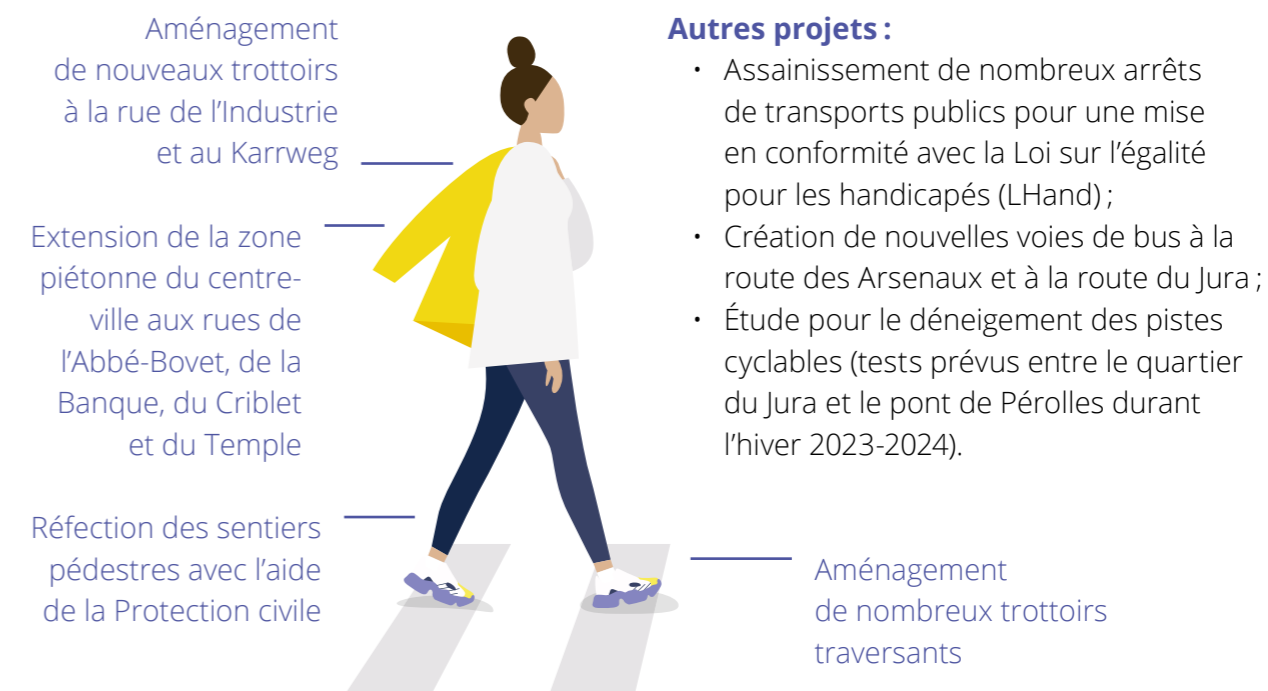


Amélioration du réseau cyclable

Depuis le début de la législature, de nombreux éléments sont venus renforcer la qualité et la sécurité du réseau cyclable de la Ville :



Amélioration du réseau piétonnier



Mesure 4.5 : mettre en œuvre le plan de limitation de la vitesse à 30 km/h

Une limitation de la vitesse maximale à 30 km/h est effective depuis début octobre 2023 sur 26 axes du réseau routier urbain. La mesure comprend également la mise en zone 30 de 17 axes.

En tout, avec les axes déjà apaisés, ce sont désormais 60 % du réseau routier qui sont passés au 30 km/h.





5

La Ville de Fribourg favorise la formation et renforce son tissu économique

Mesure 5.1 : renforcer les contacts avec l'économie locale, par exemple via la mise en place d'un guichet unique

Les contacts entre les acteurs-rices de l'économie locale et la Ville ont été renforcés, principalement par l'intermédiaire des secteurs du Développement économique et de la Police locale. Ils se sont concentrés sur l'amélioration des processus en partenariat avec les personnes, institutions et entreprises concernées. On peut citer comme exemple la simplification apportée à l'extension des terrasses des restaurants ou l'achat de sapins de Noël par la Ville pour les rues commerçantes.



Le dialogue c'est étendu de manière sectorielle avec les maraichers-ères, les propriétaires de parkings et les hôteliers-ères. En outre, un des événements économiques a porté sur la thématique de la formation.

Mesure 5.2 : élaborer une stratégie de politique foncière économique et assurer sa mise en œuvre



Un poste a été créé pour mettre sur pied une stratégie de politique foncière, dont les objectifs avaient été définis durant la précédente législature. Les premières mesures ont commencé à se concrétiser, par exemple avec une optimisation de l'utilisation des locaux

communaux. En outre, en termes de gestion, une plateforme d'échange interne se réunit régulièrement pour le suivi des dossiers fonciers et fournit des recommandations au Conseil communal.

Mesure 5.3 : définir une politique de l'enfance et de la jeunesse



Les réflexions menées par le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale ont abouti en septembre 2022 au lancement de la stratégie enfance et jeunesse intitulée « Grandir en ville de Fribourg ». Cette stratégie dresse un état des lieux des projets existants, met en évidence les points forts des actions communales et souligne les éléments à améliorer

en faveur de la jeune génération (0-25 ans). Concrètement, elle s'appuie sur la stratégie cantonale « Je participe – ich mache mit » et se base sur trois axes d'actions prioritaires : accroissement de la participation de la jeunesse à la vie de Fribourg, politique d'encouragement précoce pour la petite enfance et développement d'actions pour les 12-25 ans.

Mesure 5.4 : mettre à disposition des structures d'accueil attractives

La Ville s'est attelée à l'amélioration de l'offre existante en matière d'accueil extrascolaire (AES) et préscolaire. Depuis 2021, 171 places supplémentaires en AES et 18 en crèches sont proposées à la population. De plus, la participation des enfants au sein des accueils est en train d'être développée.

En outre, l'accueil extrascolaire a été intégré au Plan directeur des infrastructures scolaires avec l'objectif d'anticiper et d'affiner l'évolution future des places en AES.



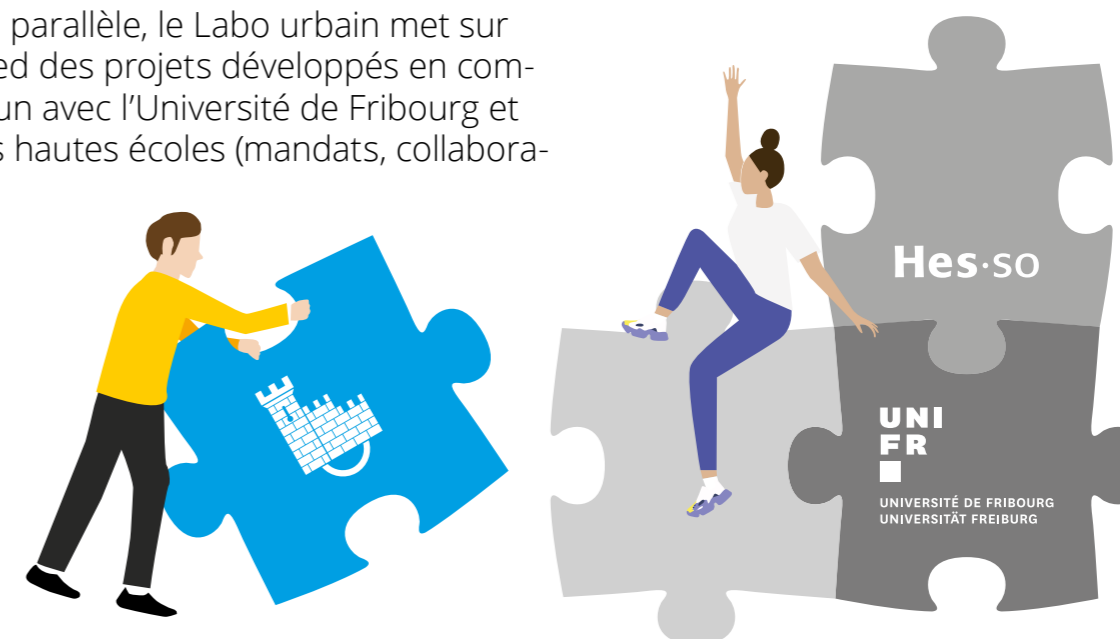
Mesure 5.5 : renforcer les partenariats avec l'Université et les hautes écoles

La Ville a augmenté l'intensité de ses collaborations avec les hautes écoles du canton à travers divers projets : création de la maquette de la ville en partenariat avec la Haute école d'ingénierie et d'architecture, lutte contre les îlots de chaleur, création d'un pavillon de mesure des îlots de chaleur, création de l'application « Mobilité saine » (bruit et qualité de l'air), développement d'un outil de simulation des réseaux thermiques, mise en place de la Voie verte, etc. En outre, la Ville engage chaque année plusieurs stagiaires de la Haute école de travail social, de la Haute école de gestion et de la Haute école d'ingénierie et d'architecture, notamment.

En parallèle, le Labo urbain met sur pied des projets développés en commun avec l'Université de Fribourg et les hautes écoles (mandats, collabora-



tions, conférences, etc.), sur les thèmes « culture et espace public », « culture et santé/alimentation/mobilité ». Par ailleurs, une convention de partenariat au niveau du marketing a été signée avec l'Université, laquelle a d'autre part été associée au projet Fribourg – ville du Goût 2023 pour le salon Explora. La Ville, via ses services, donne également des formations et participe à des séminaires pour les étudiants-es dans diverses hautes écoles et collèges (formation d'assistant-e social-e, dangers naturels, etc.).





6

La Ville de Fribourg se profile et rayonne

Mesure 6.1 : définir une stratégie de marketing urbain et assurer sa mise en œuvre

La Ville a créé un nouveau Secteur du marketing urbain, développement durable et projets, avec l'engagement d'un responsable en septembre 2022.



Le Secteur a pour l'instant concentré ses forces sur l'Année du goût 2023. La stratégie de marketing urbain est toutefois en phase préparatoire.

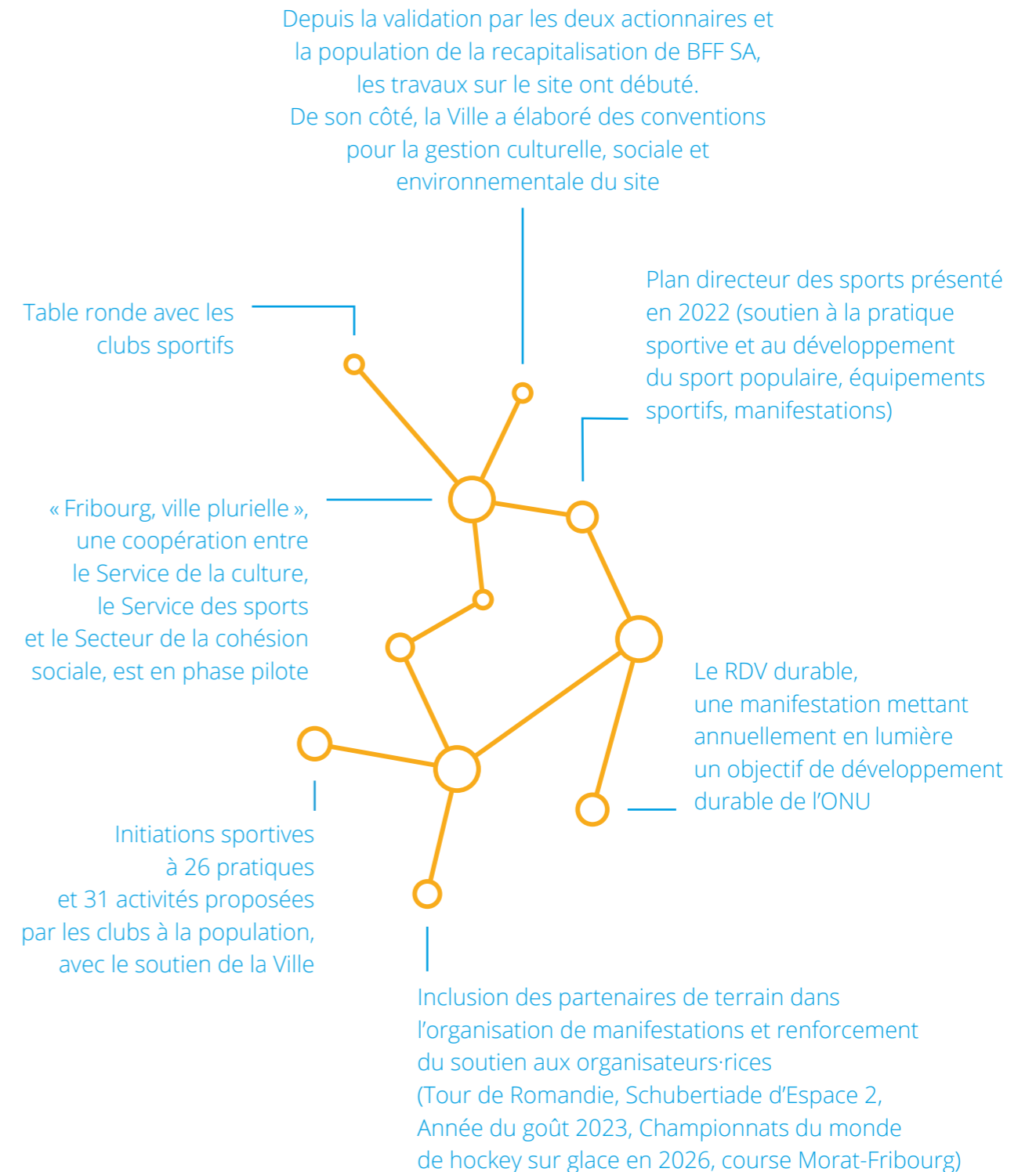
Elle permettra de définir des axes représentant les points forts de la ville à plusieurs niveaux, afin de profiler Fribourg au niveau national, voire international.

Mesure 6.2 : renforcer ses collaborations et partenariats dans les domaines de la formation, de la culture, du sport et du tourisme, notamment en offrant un soutien structuré aux organisateurs et organisatrices de manifestations



Autres projets :

- Culture et formation : programme de médiation culturelle et activités culturelles de MEMO en partenariat avec des événements organisés sur le territoire communal (Fête de la musique, St-Nicolas, ville du Goût, RDV durable) et avec d'autres secteurs de l'Administration ;
- Boussole d'évaluation durable : test jusqu'à l'automne 2023 d'un outil d'évaluation de la durabilité dans les projets réalisés en commun par les services communaux et les partenaires du domaine culturel.



Mesure 6.3 : développer la place de l'art dans l'espace public



Plusieurs projets culturels sont venus renforcer la place de l'art sur le domaine public. La Régie culturelle, projet éphémère, a baissé son rideau en 2022, avec 859 jours d'occupation des espaces de la Régie culturelle, 56 projets accueillis, 118 acteurs·rices ou collectifs soutenus et une belle renommée à son bilan (exposition en plein air avec les affiches de FORMAT MONDIAL / WELTFORMAT, ou dans une maison vouée à la démolition avec OPEN HOUSE, toutes deux en collaboration avec Visarte).

Fort de l'expérience acquise par la Ville dans ce cadre, le Labo urbain a pris le relais et propose lui aussi l'utilisation temporaire de lieux et d'espaces publics, dont L'Atelier.

En outre, le réseau de tables artistiques de la Ville sera étendu, avec l'installation prochaine d'une création au parc du Domino, ainsi que d'une autre, dans un deuxième temps, sur la place du funiculaire.

Mesure 6.4 : permettre l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux talents



Le rachat par la Ville du bâtiment de l'ancien musée Gutenberg, en 2022, a permis d'ouvrir un lieu d'expérimentation sociale et artistique, L'Atelier.

Diverses animations sont et continueront d'être testées, avant d'attribuer une fonction définitive à l'édifice à l'horizon 2026.

En parallèle, quelque 120 jours de résidences en recherche artistique ont été proposés en partenariat avec Bruit rose, Le Bilboquet, Le Nouveau Monde et Fri-son, résidences où tant les artistes que les institutions ont été rémunérés·es.

Et encore...

Outre les mesures listées dans le programme de législature et détaillées ci-dessus, la Ville a initié ou mené à bien nombre d'autres projets, notamment :

- Organe communal de conduite (ORCOC) : coordination de l'accueil des réfugiés·es en provenance d'Ukraine, gestion de la pandémie de COVID, de la crise énergétique, etc. ;
- Augmentation du nombre d'apprentis·es au sein de l'Administration communale (21 en 2022) ;
- Développement de la TransAgglo ;

- Organisation de Futur en tous genres pour les élèves de 7H (perspectives professionnelles) ;
- Délivrance de cartes journalières pour les interventions d'entreprises ;
- Lancement au printemps 2022, avec le Canton, de FriActiv et de son application pour mobiles (parcours urbains culturo-sportifs) ;
- Mise à disposition le dimanche des salles de sports pour les 0 à 4 ans dans le cadre de MiniMove, avec la fondation IdéeSport.





Il Suisse d'U
Genuss
2023
DU GOÛT 14-24.09
Librairie de Fribourg
Midi
Midi.ch
15 - 17
09. 2023
KILBI IN
DER STADT
+ Fribourg
+ Grand-Maison
+ Fribourg mit Tasse
Schweizer
Genuss
2023
WOCHE 14-24.09
Librairie de Fribourg
Midi
Midi.ch
Stadt